

EXTRAIT DE MARIAGE

Mariage de Léon Roussy et de Marguerite Foucaud 24-06-1727

Paroisse de Saint Sauveur de La Rochelle (France)

Le vingt quatre juin de l'année mil sept cent vingt sept. Après les fiançailles et la publication des trois bans canoniquement faite sans opposition tant en cette paroisse qu'en celle de Notre-Dame dans cette ville comme il savoit par le certificat de monsieur le curé de la dite paroisse en date du vingt juin de la présente année signé paion ptr de loratoire curé de Notre Dame, je curé soussigné ai reçu le consentement mutuel de Léon Roussy marchand demeurant en cette ville paroisse de Notre Dame veuf de Françoise Douipart sa feuve femme d'une part et Marguerite Foucaud demeurant en cette dite ville paroisse de St-Sauveur veuve de Louis Talon son feu mari d'autre part. Le contrat passé par devant le Sieur Girard le jeune notaire soient en date du vingt quatre juin de la présente année. après quoi je leur ai solennellement et par paroles des présent conjoints contracté en présence des témoins soussignés qui ont certifié la demande des dites parties et leur liberté pour contracter mariage selon la forme prescrite par notre mère la sainte église Catholique apostolique et romaine et selon les réglemens de ce diocèse.

Léon Roussy

Foucaud

I. anne Renard

Aline Chevalier

Girard ntr

Michel Arnou

curé de St Sauveur

Le vingt quatre Juin

M.
Le on Rouffy -
et Marguerite
Foucaud

Le vingt quatre Juin de l'année mil sept cent vingt sept. Apres les fiancailles et la publication de
trois fois canoniquement faite sans opposition tant en cette paroisse que celle de Notre Dame de
ville comme il parait par les certificats de mariage le tiers de la dite paroisse en date du vingt
deux de la présente année signé par le curé de la paroisse de Notre Dame par le curé soussigné et
vêtu le consentement mutuel des seurs Rouffy marchand demeurant en cette ville parvenue et
Nostre Dame veuf de Françoise d'au pied sa fille femme d'une part et Marguerite Foucaud demeurant
en cette dite ville paroisse de St Laurent veuf de Louis Talon son fils masier d'autre part
Contracté par devant les seurs Girard le jeune notaire royal en date du vingt quatre Juin
de la présente année après quoi lesdits seurs ont solennellement et par paroles de présent promis et promis
en présence des témoins soussignés qui ont certifié lesdits demours et des dites parties et de leur
poux contracté mariage selon la forme prescrite par nosdits seurs le sainte eglise de Heligues et de
et Romaine et selon les Reglements de la Diocèse.

Foucaud
Girard & Michel Arnou
Le on Rouffy
Nicolas Chual
Foucaud
Foucaud

L'ANCÊTRE PIERRE-LÉON ROUSSY



Jeanne-Mance Roussy

Réjean Boissinot

Dans le but de préciser certaines informations concernant notre ancêtre Pierre-Léon Roussy, nous avons entrepris, mon mari et moi, et ce, depuis bientôt quatre ans, des recherches axées sur les origines de celui-ci.

Plusieurs historiens et généalogistes ont suggéré que Pierre-Léon Roussy ait pu être d'origine basque, sans toutefois être capable de prouver leur hypothèse.

Nous nous sommes donc rendu sur la côte basque et malgré d'intensives recherches dans les bibliothèques et les archives départementales, toutes nos démarches se sont avérées vaines. Nous avons consulté certaines personnes du lieu, personnes qui font des recherches uniquement sur les patronymes anciens, lesquels nous ont assurés que le patronyme Roussy n'apparaît pas au répertoire des noms basques.

Par la suite, nous nous sommes dirigés aux archives départementales à Bordeaux. Nous y avons reçu l'aide d'une équipe de généalogistes bénévoles qui nous ont facilité la tâche. En dépit de la présence du patronyme Roussy dans l'arrondissement des 4 paroisses de Bordeaux de l'époque – paroisses Sainte-Croix, Saint-Seurin, Saint-Nicolas ainsi que celle de la cathédrale Saint-André –, nous n'y avons pas trouvé l'ancêtre. Nous avons aussi fait des recherches dans les brevets de capitaine lesquels étaient alors émis à Bordeaux, sans succès.

Ce que l'on nous a suggéré a été d'orienter nos recherches dans les environs de La Rochelle et la Vendée en ajoutant qu'il y avait eu un important noyau patronymique Roussy en Vendée au XVII^e siècle. Cette implantation des Roussy aurait été la deuxième par importance, la première étant dans le massif du Jura et des Vosges d'où sont partis un bon nombre de Roussy huguenots après la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Le troisième foyer d'implantation est le sud du Massif Central, c'est-à-dire Corrèze, Cantal, et Tarn. Dans nos échanges avec les généalogistes français, on nous a souvent demandé si Pierre-Léon Roussy était catholique ou protestant.

Nous sommes ensuite partis pour La Rochelle où nous avons consulté les registres disponibles aux Archives départementales de la Charente-Maritime dont nous sommes devenus membres. Malgré la rareté des informations sur place, nous avons réussi à

retracer une sœur de notre ancêtre, Marie-Catherine, mariée avec un dénommé Perrière. C'est ce dernier qui a affrété le navire *Le jeune Léon* sur lequel Pierre-Léon a quitté La Rochelle le 28 octobre 1751. Louis-Pierre Sigogne de La Perrière avait épousé Marie-Catherine le 29 mai 1747, à Saint-Maurice¹. Son frère, Charles Roussy, était présent à la cérémonie. De ce mariage naîtront quatre enfants.

Nous avons évidemment établi des contacts à La Rochelle avec des généalogistes et des Charentais ce qui nous a permis, de retour au Canada, de persévérer dans notre recherche. Au moyen d'échanges épistolaires, nous avons pu localiser les origines de Pierre- Léon et lui trouver des frères et sœurs, parents directs et grands-parents.

Ainsi donc, Pierre-Léon Roussy est né à La Rochelle 2 novembre 1728 et il y a été baptisé le 7 novembre 1728. Il était le fils légitime de Léon Roussy et de Marguerite Foucaud. Léon Roussy s'est marié à trois reprises à La Rochelle. Le 15 novembre 1721 à Notre-Dame de La Rochelle, Léon Roussy a épousé Françoise Dupart. Qualifié de tailleur d'habits et natif de Naples en Italie, il est le fils de Michel Roussy, bourgeois, et de Catherine Céfirianne.

Six ans après ce mariage, Françoise Dupart décède. Le 24 juin 1727, à Saint-Sauveur de La Rochelle, Léon Roussy, marchand, épouse Marguerite Foucaud. Léon redevient veuf assez rapidement puisqu'il épouse Jeanne Roger (Rougé) le 27 mai 1733, à Notre-Dame de La Rochelle.

Conclusion

Comme le démontrent les différents registres paroissiaux de La Rochelle, le père de Pierre-Léon Roussy était Napolitain. Nous sommes loin du pays des Basques. Ainsi donc, nous avons trouvé notre ancêtre là où, de prime abord, nous ne nous y attendions pas.

Notre recherche nous a amenés à parcourir de grands territoires et plusieurs lieux précis dont certaines paroisses de la Gaspésie, les provinces de l'Atlantique y compris la forteresse de Louisbourg ainsi que l'université de Moncton. Nous nous sommes rendu sur la côte basque et nous y avons visités plusieurs villages et villes dont, Bayonne, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Jean Pied de Port, Arquangue, Cambo, Pau, Arbonne, Saint-Pee-sur-Nivelle, Dax, Ixassou, Hendaye, San Sébastien, La Rhune, Guétary, Sarre, Ascain, Espelette et de là nous nous sommes rendus à Toulon ainsi qu'a Marseille.

Les recherches se poursuivent pour localiser d'éventuels frères et sœurs de notre ancêtre.

¹ Saint-Maurice, ancienne paroisse puis commune rattachée à La Rochelle en 1858.

Nous profitons de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, nous ont aidés dans notre démarche, laquelle a été très enrichissante, et qui, nous l'espérons, pourra profiter à tous les descendants de notre lignée. Nous remercions particulièrement les généalogistes et bibliothécaires des Archives nationales du Québec, au pavillon Casault qui nous ont aidés depuis le tout début de notre recherche, ainsi que le cercle généalogique d'Aunis Saintonge.

Nous avons regroupé plusieurs éléments de la vie de Pierre-Léon Roussy à partir de son arrivé au Canada. Nous avons aussi établi une bonne partie de sa descendance en identifiant au-delà de 10 000 individus reliés au patronyme Roussy et dont les noms apparaissent sur le site de Généanet à l'adresse suivante :

<http://www.geneaweb.org/jmboissinot>

Si certaines erreurs se sont glissées dans la confection de cette compilation généalogique, n'hésitez pas à nous en faire part ; nous nous empresserons de rétablir les faits.

N/B La prochaine mise à jour aura lieu en mai 2004.

Ascendance paternelle de Jeanne-Mance Roussy

Roussy, Michel	IX Naples, Italie	Céfirianne, Catherine
Roussy, Léon	VIII France 24 juin 1727 à Saint- Sauveur de La Rochelle France	Foucaud, Marguerite
Roussy, Pierre-Léon	VII 1764 à Paspébiac (Notre-Dame de la Purification)	Chapados, Anne
Roussy, Pierre-Léon	VI 14 novembre 1788 à Paspébiac Carleton (Gaspé)	Parisé, Geneviève
Roussy, Pierre-Rémy	V 3 février 1852 à Paspébiac Carleton (Gaspé)	Duguay, Marie-Rose
Roussy, Pierre-Adolphe	IV 25 novembre 1873 à L'Assomption de Grande- Rivière	Vallée, Anne
Roussy, Moïse	III 5 août 1901 à L'Assomption de Grande Rivière	Couture, Aurélie
Roussy, François-Xavier	II 2 décembre 1940 à Québec	Robitaille, Amanda Dolores
Roussy, Jeanne-Mance	I 30 novembre 1968 à Québec	Boissinot, Réjean

EXTRAIT DU BAPTÊME DE PIERRE-LÉON ROUSSY

LE 07-11-1728

PAROISSE DE NOTRE-DAME DE LA ROCHELLE (France)

*Le septième de novembre 1728 par moy ptre vicre soussigné a été baptisé **PIERRE-LÉON** né le deuxième de ce mois , fils **LÉGITIME DE LÉON ROUSSY** marchand et de **MARGUERITE FOUCAUD** sa femme,*

*Le parrain a été le **SIEUR PIERRE DUFRESNOY DE LAVAL**, marchd. Et la marraine mademoiselle **MARIE JEANNE DUFRESNOY** fille du **SIEUR PIERRE DUFRESNOY** aussi marchand de cette ville et de **MAGDELEINE LAVAL** sa première femme, tous ont signés, approuvé la rature de la huitième ligne.*

LÉON ROUSSY

DUFRESNOY DELAVAL

M j DUFRESNOY

? ————— **DASQUE**

ÉLIZABETH DU FRESNOY

MARIE ÉLIZABET DEPONT

MARIE ANE LEBLANC

M- ? —————

MASSÉ PTRE

Lettre de M. Perriere à Mr. Perrault.

À La Rochelle ce 01-04-1755,(ANQ)

Monsieur

Comme je me trouve dans une circonstance à avoir besoin à Québec de quelcun de probité et de confiance qui voulut bien avoir la bonté de faire rendre compte pour moy au S Léon Roussy mon Beau frère de la gestion d'une cargaison et pacotille que je luy ai confiée, Lequel est actuellement capitaine sur une goislette nommée La Léone, allant deux fois L'année au dit Lieu de Québec, J'ay fait prier Monsieur Goguet de vouloir Bien m'en indiquer et ayant assuré que je ne pouvois mieux faire que de m'adresser à vous, J'ay pris monsieur cette Liberté, voicy ce dont il s'agit, Le dit Roussy m'ayant fait entendre que S'il avoit un petit vesseau avec une petite cargaison pour faire Le gabotage d'une isle à L'autre, il seroit Sur par les grands soins et mouvements qu'il se donneroit de Réussir en peu de tems et qu'il se contenteroit de 80# par mois ayant toujours été Content de lui Je donnay facilement dans son sens et En Conséquence J'engagé quelque Personne de S'associer avec moy pour faire cette Entreprise, La chose se fit et fut exécutée en 1751 de sorte que Je luy consignay un Brigantin Nommé Le Jeune Léon qui coûta environ 7000# avec une cargaison qui se montoit à 290000# ou environ sans compter le fournissement dépense et payement fait en Conséquence qui se montent à Environ 5000# et étant en état de partir de ce port il fist voile le 28-10-1751 pour se Rendre au Cap François afin d'y vendre sa cargaison et d'en acheter du tafias, sirops, sucres et caffés pour le transporter à Louisbourg ou à Québec et aussy continuer pendant quelque tems à Naviguer et faire le gabotage d'une isle à L'autre, ce qu'il à fait Jusqu'à présent sans qu'il m'ait Envoyé aucuns fonds ni même aucun état et compte de Sa Gestion quoique Je le luy expressement marqué, ainsy que de Revenir incessamment en France, ce qu'il m'a toujours (mais envain) promis de faire par ses Lettres; Et Comme Les intéressés qui déésaprovent fort sa manière D'agir, s'imaginant qu'il doit avoir formé quelque movais dessin, puisqu'il ny a pas moien de le faire Revenir en France, continuant toujours malgré mes Deffenses de faire ce Gabotage sans avoir donné aucune Satisfaction, me forcent de luy faire Rendre compte à Québec, D'autant plus que La circonstance de La guerre dont nous sommes menacés avec Les anglois et est encore une Raison pour L'Empêcher de continuer Ses entreprises qui son sans fin et qui quand il auroit Les meilleurs sentiments du monde ne L'aisseroient pas de devenir très prejudiciable aux intéressés tant parce que, n'ayant envoyé aucuns états de ses affaires, il peut mourir Sans les avoir peut être mise en ordre, que par Rapport aux Risques de la mer ou il est continuellement exposé.

Je ne pux dans ces circonstances m'Empêcher de chercher tous les moyens et de prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter tout inconvenients, ainsy Monsieur Je vous prie tres instamment de vouloir Bien L'Engager à vous Rendre un compte exact de la gestion de la dite Cargaison et de la pacotille de 1491# 12s 9d Laquelle pacotille Je luy avois donnée pour faire valoir au profit de mes Enfans ce qu'il me promit de faire Sans aucune participation aux profits qu'il en pourroit faire, et de le faire Revenir à fret de Québec à La Rochelle Si vous voyes qu'il soit en bonne Règle et honnete homme, mais aussy s'il ne veut pas Se Rendre à La Raison ni Suivre vos bons conseils que Je vous prie de luy donner charitablement, et quil voulut continuer Son Gabottage, Je vous prie de vouloir bien luy faire Rendre ses Comptes à L'amiable ou à la Rigueur, vous Remettant cy jointe ma procuration en Blanc pour vous en servir à toutes fins, Je pense que sur Le Bruit de La guerre Sa Cargaison doit se vendre un haut prix, Je me flatte Monsieur qu'au moyen de Sa Lettre de Recommandation de Monsieur Goguet, vous voudres bien me Rendre ce Service, prendre mes interrets et agir dans cet affaire comme vous feriez si c'étoit la votre propre et de me donner avis s'il vous plaît de tout ce qui se passera vous priant aussy de Luy Remettre La Lettre cy-jointe

J'ai L'Honneur d'être avec Le plus parfait dévouement

Monsieur

Votre tres humble et tres obéissant
serviteur

Perriere

à Mr Perrault
à Québec

Pierre-Léon Roussy

Ses origines et un bref aperçu de ses pérégrinations (allées et venues incessantes).

Comme le démontrent différents registres de La Rochelle, portés sur la première partie du 18^{ième} siècle, le père de Pierre-Léon était originaire de Naples, en Italie. Il était tailleur d'habits et marchand.

Ainsi donc, Pierre-Léon, est né à La Rochelle le 02 novembre 1728, et à été baptisé le 7 novembre 1728, dans la paroisse de Notre-Dame de Cougnac. Il était le fils légitime du second mariage de Léon Roussy avec Marguerite Foucauld, qui a été célébré le 24 juin 1727. Deux enfants sont nés de cette union soit, Pierre-Léon et René.

Historique :

La carrière de Pierre-Léon Roussy, s'inscrit au cœur du commerce français en Nouvelle-France. Ses péripéties connurent des rebondissements successifs, aussi productives et mouvementés que la précédente.

Pierre-Léon Roussy possédait un passé assez bien rempli. S'il ne s'était fixé définitivement en Nouvelle-France qu'en 1751, il avait cependant effectué auparavant plusieurs traversées aux Antilles françaises pour le compte de son beau-frère, Louis-Pierre Sigogne de la Perrière (armateur de La Rochelle). Pierre-Léon, avait si bien mené ses missions commerciales qu'il convainquit aisément son proche parent en 1751, d'effectuer une autre traversée sur un navire brigantin, (navire à voile rapide à deux mats) de faible tonnage, mais chargé de marchandises de luxe à très haut rapport; il escomptait déjouer les navires des escadres anglaises aussi facilement que les fois précédentes.

Sigogne de la Perrière, acheta donc un petit brigantin appelé Le Jeune Léon, dont l'acquisition commandait déjà un investissement de 7,000 livres. Il embarqua à son bord pour 290,000 livres de pacotilles (marchandise de peu de valeur) puis, le navire remis aux mains de Pierre-Léon, le départ s'effectua le 28 octobre 1751.

Arrivé aux Antilles, il acheta du tafia, du sirop, du sucre et du café qu'il se rendit

écouler à Louisbourg et à Québec. Mais, il ne donna jamais plus de nouvelles à son beau-frère. Sigogne de la Perrière, s'en ouvrait quelques années après, à son chargé d'affaires Monsieur Perrault, marchand de Québec, lui demandant de récupérer la cargaison du navire Le Jeune Léon, tout au moins les 1,491 livres investies au profit de ses enfants.

En 1756, Pierre-Léon Roussy, était devenu armateur dans la colonie. Alors, interpellé devant le Conseil Supérieur de Québec, où l'avait amené Étienne Dassié, capitaine pour lors, du navire Le Jeune Léon, il ne se donna même pas la peine de présenter une défense. Dans les années subséquentes, il s'adonna au transport des marchandises entre Québec et Louisbourg pour le compte de marchands locaux, effectuant à l'occasion des voyages jusqu'à la Martinique.

C'est à l'effet d'organiser un tel voyage qu'il s'associa une première fois en octobre 1757, avec Pierre Jehanne et Henry Mounier de Québec et Jean L'Échelle, de Montréal. Mais à son retour, au printemps de 1758, le climat ne se prêtait plus au commerce inter-colonial; les Anglais contrôlaient trop bien les eaux du Golfe pour risquer des investissements dans des expéditions commerciales. Par contre, le contexte favorisait la flibuste, (piraterie) une aventure qui ne répugnait pas à Pierre-Léon, il proposa alors à ses associés de lancer le navire Le jeune Léon dans la course aux navires anglais.

La chose plut tellement au milieu des affaires qu'un autre marchand, Denis Legris, se joignit à l'association et l'entreprise connut le succès avec la capture du navire anglais Le Philippe, au large de Gaspé. " Nous possédons l'inventaire du chargement de ce navire. "

Une querelle sur le partage de la prise envenima quelque peu les rapports entre associés, mais Le Jeune Léon regagna la mer dès le printemps 1759. La chute de Québec, au mois de septembre suivant, plaça le flibustier (Pirate de la mer des Antilles au XVII s.) dans une situation précaire, tous les liens avec son port d'attache lui étant désormais coupés. C'est alors que Pierre-Léon trouva refuge dans les eaux de la Baie des Chaleurs et c'est là désormais qu'il terminera sa carrière de flibustier en Nouvelle-France, se limitant après la conquête, à des activités de pêches et de cabotages. (navigation marchande le long des côtes)

Après s'être installé à Paspébiac, sur une terre de 200 acres, il épousa Anne Chapados et fonda une famille de 12 enfants. Pierre-Léon, décéda le 24 juillet 1811 à l'âge de 82 ans et 8 mois et fut inhumé au cimetière de Paspébiac.

Le couple Roussy-Chapados, laissa une descendance de 11,000 individus répertoriés à ce jour dont une bonne partie habite encore ce beau coin de pays qu'est la Gaspésie.

PS Les documents contemporains capables de donner pleine lumière sur les dits événements peuvent être consultés à la bibliothèque Nationale, aux Archives

Nationales de Québec ainsi qu'aux Archives Départementales de La Rochelle etc...

Source : Madame Jeanne-Mance Roussy

